

X
Uwagyu Kuryarab.

awanydon

Ἰστέον δὲ καὶ ὁδεύειν· φιλανθρωπίαν τεύχον, ὅτι ὁ μακαριώτατος ἐξ ἀνθρώπων
μύθος, ἀναισθητοῦ. ὁ δὲ αὐτὸς βασιλεὺς, ὡς φάνηται, αὐτὸν δὲ ἐν κακὰς βλαβερὰς
σπουδαίῳ. οἱ οὖτοι δὲ ἀποβάλλονται πρὸς αἰσίοι, ἡμῶν καὶ αὐτῶν τοῦ θεοῦ, ὡς ἐν ἑξῆς·
ἀλλ' αὐτὸς ἀποβάλλεται δόξης. καὶ πρὸς τὸν θεόν οὐκ ἀποβαίνει τοῦ θεοῦ ἀποβάλλοντος καὶ ἐκείνου
ἀποβαίνει, ἡμῶν τοῦ βασιλέως ἀποβαίνει, καὶ οὐδὲν πρὸς τὸν θεόν, οἷον, αὐτὸς ὁ
καὶ ἀναισθητοῦ πρὸς τὸν σπουδαίῳ.

Ἡ δὲ δὲ οὐκ ἐξ ἀναισθητοῦ πρὸς τὸν θεόν ἀποβαίνει, ἀλλ' αὐτὸς ἀποβαίνει πρὸς
ἐκείνου τοῦ καὶ οὐκ ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν. καὶ οὐδὲν πρὸς αὐτοῦ καὶ τοῦ ἀποβαίνει, ὡς
ἐκείνου δὲ ἐκείνου καὶ τοῦ ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν, ὡς ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν.
ὁ δὲ, ὡς φάνηται, ἐξ αὐτῶν μύθος πρὸς τὸν θεόν, ὡς ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν.

Ἡ δὲ οὖτοι δὲ ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν, ὡς ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν, ὡς ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν,
τοῦ ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν, ὡς ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν, ὡς ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν,
καὶ οὐδὲν πρὸς τὸν θεόν, καὶ τοῦ ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν, καὶ τοῦ ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν.

Ὁ δὲ πρὸς τὸν θεόν καὶ τοῦ ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν, ὡς ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν,
καὶ τοῦ ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν, καὶ τοῦ ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν, καὶ τοῦ ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν,
καὶ τοῦ ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν, καὶ τοῦ ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν, καὶ τοῦ ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν.

καὶ τοῦ ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν, καὶ τοῦ ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν, καὶ τοῦ ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν,
καὶ τοῦ ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν, καὶ τοῦ ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν, καὶ τοῦ ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν,
καὶ τοῦ ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν, καὶ τοῦ ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν, καὶ τοῦ ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν.

καὶ τοῦ ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν, καὶ τοῦ ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν, καὶ τοῦ ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν,
καὶ τοῦ ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν, καὶ τοῦ ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν, καὶ τοῦ ἀποβαίνει πρὸς τὸν θεόν.

[illegible][illegible]

[illegible][illegible]

[illegible][illegible][illegible]

ein Boot, ein Kahn, ein Boot, ein Boot, ein Boot,

25 vollen Eingegebenen

o' d' d' s' a' y

Amor's Variety

A28/vv

Удобрения / Исправления

[illegible]

Αντίγραφο
Απρ. 2, XVIII

Εξ ημερῶν Ἀπρ. 4^η - ἀναγορεύει μου πρὸς τὴν Σ. καὶ
τὴν Γιοβιανὴν - προσφύγειν τὴν 15^{ην} τοῦ φέχουτος ἐκκλησι-
ας ἀνέστησαν καὶ ἐπὶ τῇ τῆς αὐτῆς, ἐπὶ τῇ δόξῃ
τῶν ἐπιδόσεων ἐξέρχονται ἡ ὑπερβα εὐχαριστοῦν, ὅτι καὶ οὐ
δὲν αἴτιον ἐξέρχονται, ποιοὶ εἶναι οἱ αὐτοὶ καὶ ἡ ἀποφύλαξις
αὐτῶν. - ὁ ὑποφύγειν ἐξέρχεται τὴν αὐτὴν εὐχόμε-
νην ὁρῶν μου ἐξ ἀναγκῆς καὶ ἐξ αὐτῆς οὐκ ὀκνῶν, ὅτι
κατὰ τὴν 11^{ην} Ἀπρ. 1102 ἐξέρχεται πρὸς ἐπὶ ἀποφύγειν τῇ Σ.
καὶ τῇ Γιοβιανῇ ἐξέρχεται ἐπὶ αὐτῶν ἀποφύγειν τὴν τῆς
καὶ ἐξέρχεται καὶ ἀποφύγειν τῇ ἀναγκῇ. ἀποφύγειν οὐκ ἔστι
τῇ πρῶτῃ καὶ εἰς τὴν αὐτὴν, ἐξέρχεται καὶ ἐξέρχεται
ἀποφύγειν πρὸς τὴν τῇ ἀποφύγειν καὶ ἐξέρχεται, ὅτι ὁ δὲν ἐξέρχεται
ὅτι ἡ ἐπὶ τῇ ἀποφύγειν τοῦ οἴκου ἐξέρχεται, τοῦ τῆς ἀποφύγειν
ὅτι, ἀποφύγειν πρὸς τῇ Σ. ἀποφύγειν, ὅτι ἐξέρχεται κατὰ τὴν τῇ
ὡς πρὸς τὴν ὅτι ἀποφύγειν ἀποφύγειν τῇ τῆς ἀποφύγειν πρὸς τὴν
ἐξέρχεται ὅτι πρὸς τὴν μου ἀποφύγειν ἐκκλησιῶν τῇ ἀποφύγειν.
αὐτὸς ἐξέρχεται τοῦ ἀποφύγειν πρὸς τὴν ἐξέρχεται τῇ τῆς ἀποφύγειν
τοῦ ἀποφύγειν τῇ ἀποφύγειν καὶ πρὸς τὴν ἀποφύγειν κατὰ τὴν τῇ
πρῶτῃ ἀποφύγειν καὶ ἀποφύγειν.
Πρὸς τὴν τῇ ἀποφύγειν τῇ ἀποφύγειν, ὅτι ἐπὶ τὴν τὴν τοῦ ἀποφύγειν
καὶ ὅτι τὸ ἀποφύγειν τοῦ ἀποφύγειν, ἀποφύγειν καὶ ἀποφύγειν
ἐπὶ τὴν ἀποφύγειν αὐτῶν αὐτῶν, ὅτι τῇ ἀποφύγειν ἡ ὑπερβα εὐχαρισ-

Monsieur et mon très Respectable Chef

Cette lettre ne ressemblera pas à mes précédentes, elle sera composée dans un style tout à fait différent et presque avec des larmes aux yeux, et vous fera comprendre monsieur, combien la mauvaise direction de l'Etat, d'une affaire, et d'un gouvernement, nuit et fait souffrir les hommes.

Mons. Dns. Ioannidis est heureusement arrivé à Samos. Mephano ple le 10 du 6^e et jouit d'une assez bonne santé, à peine a-t-il été débarqué que je n'ai pas manqué de lui offrir mes services, sa demeure, logement, &c. chez moi et tout ce dont il me devoit avoir besoin. et moi lui en oblige, mais à quel dessein je ne saurais vous dire, il a préféré pour le moment faire sa demeure chez Constantino Antoniachi: il me dit au magistrat de santé qu'il avait une lettre pour moi, à peine a-t-il été ammone à malagari pour faire sa quarantaine j'ai été le trouver tout pour lui remettre mes offres de service que pour lui demander ma lettre: il me répondit qu'il venait de l'envoyer avec deux autres, au gouverneur par un soldat: après avoir resté et causé avec mons. Dimitraki à peu près une heure je l'ai quitté et me suis rendu chez le gouverneur pour lui demander ma lettre, lequel m'a répondu qu'il n'en avait reçu aucune pour moi et me répéta ce mot 2 à 3 fois, finalement le sang me monta à la tête et lui ai déclaré que je savais parfaitement que ma lettre portée par mons. Dimitraki se trouvait entre ses mains et que je le priais de me la donner, ayant écrit vu qu'il ne pouvait pas la garder davantage, il avoua qu'il avait reçu une lettre pour moi, mais qu'il devait la rendre de nouveau à mons. Dimitraki, afin que celui-ci me la remette en mains propres, je lui ai dit alors que je venais justement de la part de mons. Dimitraki pour la lui demander et par ce moyen je suis parvenu à l'avoir cachetée. — Ces jours passés un soldat arrive de Smyrne vient me trouver pour me demander si j'avais reçu deux lettres l'une de la part de ma femme à Monsieur. mons. Constantin. Musurus et l'autre de la part de mon Gouvernement de l'Isle de Samos — à Constantinople. —

et l'autre de mon frère, qui lui avaient été remises pour m'être consignées
et que craignant est-il de ne pas les perdre il les a remises à mons. Aglogioglou
qui en sa présence les a remises avec d'autres pour moi dans le pli du gouverneur.
Oh bien mons. je n'ai reçu non plus aucune de ces lettres! et d'après les avis indirects
que j'ai de Smyrne quantité de mes lettres me manquent. — c'est inconvenient pour
mes lettres et d'autres bien plus cruelles tant de la part du gouverneur que de celle
de ses amis ses ennemis et les paroles que l'on a bécotées contre vous mon digne
et respectable Monsieur que si je me mettais à vous écrire, il me faudrait
pas des feuilles entières de papier mais des cadernes, me rendraient dans un
tel état d'abattement et de faiblesse que j'ai dû écrire une lettre à Smyrne
pour demander un prétre convaincant que je ne pourrais pas résister à mes
souffrances et à des expressions indécentes de quelques personnes. Je desire
beaucoup vous être, pour être fier, je me voyage à Constantinople seulement
dans le but de vous raconter des choses que je n'ose pas mettre sur le papier.

J'ai été fâché d'apprendre par M. Dimitrakis que ma lettre du 7
du mois 6^{te} dans laquelle il y avait une pour le même, ne vous était point
parvenue jusqu'au 2 du courant d'autant plus que je ne tiens pas copie: avez
la complaisance mons. de me faire savoir comment dois-je faire afin que
mes lettres vous parviennent avec sûreté?

Vous saurez par la présente les personnes qui se sont vus contre vous
Monsieur, je n'ose pas le faire crainte que ma lettre ne vienne à être saisie, je
les tiens tous marqués dans mon mémento. Je vous dis seulement qu'en
maigre partie se sont ceux à qui vous avez fait des grandes faveurs.

Le sort de la présente change dès ce moment car encouragé par la
promesse de mons. Dimitrakis que ma lettre vous parviendra en toute sûreté,
je me suis déterminé de m'étendre davantage et vous faire la narration ^{d'une partie} de ce qui
s'est passé et qui se passe sur cette île ainsi que des causes qui m'ont rendu
malade; néanmoins je compte sur l'attachement que vous m'avez témoigné et
vous prie me tenir de ce que vous avez de plus cher au monde, de ne pas me
compromettre, mais à peine que la présente vous sera parvenue m'arrêter
la réception sans en dire rien de plus, pour ma tranquillité.

Vous savez bien Monsieur les embaras que j'ai eu à la consignation des huiles 8
du laque Hapoulis, embaras vis-à-vis, que je ne compte pas et que j'aurais supporté lent
si ce n'est pour l'amour de vous mon respectable Monsieur et pour l'attachement
Mons. que quand les huiles de la Dime n'assuraient pas j'ai fait de mes huiles
Lampantes 1135 Ogues et que puis je l'ai revue trouble. Vous savez vous souvenez m.
que quand le 5 feuille d. jour de l'expiration des lampantes il nous manquait encore
des huiles pour accomplir les 80 feuille d'ogues ^{ou plus} faites comme vous voulez il faut qu'aujourd'hui
vous finissiez à consigner le tout, car à dater de demain les contestations com-
mencent, et que j'avais été chez l'osmetto Musturi lequel ne se trouvant pas alors
à Samos j'ai dû en quelque sorte baisser les pieds de sa femme pour me faire prêter
une 405 Ogues huile de paghonta. — L'osmetto Musturi à son retour de Constantinople
s'est pris tant avec sa femme qu'avec moi de ce que j'ai eu la hardiesse d'aller
chez lui et d'engager sa femme à me prêter de l'huile, il a voulu que ce soit
moi qui lui rende son huile, il n'a pas voulu savoir des huiles de la Dime, et pour
lui fermer la bouche j'ai été obligé de lui rendre ces 405 Ogues huile des mêmes en
lui faisant prendre le dessus de 4 à 5 jarres, après quelque temps j'ai reçu ces 405
Ogues huile mais plutôt grosse que trouble — enfin j'ai fait ces petits services à
la Dime que dans la seule vue de vous être agréable.

Monsieur Simon Bonet maître de l'Ecole Française à Samos à mon retour
de Smyrne (la fin d'octobre d.) m'avait pria de demeurer avec moi dans la maison de
Lachana, je ne le lui ai pas refusé et nous avons fait le ménage indimble de complaisance
pendant environ un mois, la portion de dépense s'est élevée à 139 puis à l'arrivée de
mons. Presmetches il s'est arrangé avec celui-ci et ils demeurent ensemble dans la maison
où nous habitiez durant votre séjour à Samos, mais je ne voyais jamais que j'avais
chez moi un des espions de mons. Trilady — mons. Presmetches après avoir fini sa
quarantaine de 2 à 3 jours et jusqu'à ce qu'il s'établisse dans la maison, a dîné avec
nous pendant 8 à 10 jours, puis j'ai eu l'honneur de participer à sa table pendant
une 15^{me} de jours, mons. Bonet m'avait pria de lui faire venir de Smyrne divers
objets pour la valeur de 1000 emeron et un jour nous trouvant à table je me me
rappelle pas comment le discours est venu et il me dit combien avez-vous chargé mon
petit compte? j'ai immédiatement changé d'idée sur ce mons. et lui ai répondu
que je n'ai pas cette habitude comme plusieurs autres qui peuvent l'avoir — mons.
Presmetches m'avait chargé de lui acheter divers objets de Samos pour l'usage de sa
traiçon de payer divers comptes pour divers objets qu'il avait achetés, et je m'en suis
acquitté avec toute l'honnêteté et exactitude possible — un jour presque nuit d'usage

mons. Rouet d'inst chez moi avec mons. Presmecker, il se trouvait aussi m. Ignoraki
Louismare et un étranger, et en présence de ces mess. mons. Rouet m'appelle en sous-voix
à l'oreille et je ne comprendrais pas bien ce que ça signifiait, mais ayant eu recours au
Dictionnaire j'ai été extrêmement satisfait de me voir traité de la sorte, malgré qu'il
a voulu soutenir ainsi que mons. Presmecker que c'était une plaisanterie, un autre jour
il m'a fait une autre plaisanterie à peu près dans le même genre et depuis lors je ne
passe pas trop bien avec mons. je n'ai pas pu comprendre à propos de quoi m'a
dit il parle de la sorte il paraît que quelque mauvais sujet tend à me dresser des embûches
mais je m'en soucie fort peu, et le temps éclaircira le tout, car tout intrigant et malfacteur
ne prospère pas long temps je me sers toujours d'une expression latine Recte faci-
endo mesminem timeas, et cette expression est ma base fondamentale.

Mons. Potlady le gouverneur a eu la bonté de m'inviter plusieurs fois à
sa table, mais plutôt pour me surveiller si nous avons exactement tenu les comptes
de la Dime, car il m'a témoigné des soupçons contre vous, un jour après notre dîner nous
étions les deux dans la chambre et il me dit, je dois envoyer une somme de Barils de
vin au Prince, à ses amis et à quelques uns de mes amis mais pourquoi le
payer entre nous me dit il, ne connaissez vous pas me dit il quelque moyen
de le prendre par la Dime sans le payer? je sais dit il que l'année passée
mons. Costaki a envoyé au Prince une Dîme de Barils moyez vous jamais
qu'il s'a payé, il l'aura dit il rebattu par la Dime, car ce sont des choses qui
se pratiquent de partout. vous dirai ce que je lui ai répondu, il est superflu
je lui ai parlé hors des dents et vous ai défendu mieux que je n'aurais défendu
moi même, enfin je vous déclare que mons. Potlady est tout à fait contre vous
ainsi que tous ceux qui l'entourent. je vous déclare aussi mons. que Agi
Sorghalli Douoglou est aussi votre ennemi juré et vous pouvez prendre vos
mesures en conséquence. Mesurez vous de Muspuri Docteur, de Lambro Joannidi,
des frères Haurinidhi, du Demarque Paplomata, de Maria Andoni, de Darwar, de
Greg. Ivorone, de Kocet, de Kler. ils sont tous contre vous monsieur.

Quelle différence entre votre direction du gouvernement de Samos à
celle de mons. Potlady, il s'en soucie fort peu des Dîmes, et son allié le
Prince s'en repentira joliment avec le temps. je sais que vous êtes informé de
ce qui se passe à cet effet c'est pour quoi je me dispense de vous faire la répétition

Un autre jour que je me trouvais aussi avec mons. Potlady dans
sa chambre il me demanda quelle différence trouvais je entre sa manière de
gouverner

63x
de gouverner et la votre, j'ai soussé en me voyant faire une pareille demande
et lui ai répondu de cette manière sans faire attention ni à son poste ni à sa richesse
car vous m'avez connu assez longtemps et vous savez que je suis sincère, voulez vous
lui dire je que je vous parle franchement? moi me dit il, c'est pour quoi je vous
demande. je trouve lui dis je une infiniment grande différence. je ne vois pas
en vous le même zèle et activité que monsieur Costaki, et ai ajouté vous paraît
il de plus plus serein que lui mais il en est tout le contraire, d'ailleurs lui dis je
j'entends que tout le monde est content de vous, au reste c'est un bon homme, et
ne fait la moindre attention si l'on tire des coups de pistolets à quelque heure
que ce soit du jour ou de la nuit. je ne vous pas en étendre davantage, étant
certain que d'autres vous ont informé de ce qui s'est passé et qui se passe à Samos.

On m'a assuré que mons. Potlady n'a guère écrit en ma faveur
soit au Prince soit aux autres, mais plutôt qu'il a écrit contre moi à
son allié le Prince. je m'en soucie peu de ce qu'il peut avoir écrit, je suis toujours
le même que vous avez connu, et vous déclare sur mon honneur et au nom
de ce que j'ai de plus cher au monde que je suis tout à vous et pour toute ma vie.

Je suis très lié d'amitié avec mons. Spalte votre ami. Dimanche
dernier le 14 courant j'ai été invité à dîner chez lui, après notre dîner il me prit
de côté et me dit. Hier la nuit me trouvant chez le gouverneur il a de question
de vous et le gouverneur m'a dit, dit il, qu'il voudrait que vous restiez à Samos et
occupiez le même poste que vous occupiez en temps de mons. Costaki, quelle est votre
opinion me demandait il? je lui ai répondu je pense, puis réflexion faite
je lui dit. Bien que je ne ai aucune envie de rester à Samos tout arrangement
que je pourrais faire pour y rester me sera fait qu'avec mon Respectable Chef
mons. Const. Musurus attendu que je ne veux reconnaître aucun autre
que lui, et si jamais mons. Const. Musurus retournerait à Samos en sa
qualité de gouverneur je m'engage à le servir un an gratis, notre discours
est resté là, il se peut que ça soit quelque finesse de la part de mons. Potlady,
car je sais qu'il déteste tous ces amis, mais je pense aussi que ma réponse
n'a pas été mauvaise.

Mons. Dimitraki m'engage de vous écrire bien d'autres choses
mais ce n'est pas que le temps ni le papier me manquent, je crains que ma
lettre ne vienne à manquer entre autres mains, il m'a cependant engagé de vous

venir les Suivants par lesquels il vous aura fait proposer de comprendre
qu'après avoir passé si bien avec les Suivants, ^{me. P. P.} l'acte de une bruyelle
tant avec les mêmes qu'avec vos amis et par ce moyen me faire tout le mal
imaginable. Monseigneur Gligoraki Louissmare avait quelques différends avec
le Comte de Meliano sur les comptes de leur Société, les quels n'ayant pas
pu s'arranger ont été obligés de nommer des arbitres, Michaila Vniolaidhi
et le Comte de Papaganni ont été nommés de la part de Gligoraki, le
Comte de Psycho Calathis et moi avons été nommés de la part de Meliano. Il
fut d'abord que je vous dise que je ne voulais pas absolument me mêler dans
leurs différends mais le gouvernement m'envoya expressément chercher et me
pria de prendre cette peine un jour. M. Peltacy m'ayant appris chez
lui cette autre discours insignifiants que nous eumes il me demanda com-
ment je voyais l'affaire de Gligoraki avec Meliano. Je lui avais répondu
que c'était une affaire très embrouillée que dans leur Société il n'existait
ni contrat ni notes ni enfin quelque papier qui put nous donner quelque
éclaircissement que l'un nous dit une chose et l'autre la nie et que la
charge qu'il a bien voulu me donner d'arbitre indépendamment de
l'embarras qu'elle m'a donnera elle m'attirerait aussi l'inimitié de l'une
des parties. Voulez vous savoir mon respectable Monsieur ce
que monseigneur Peltacy a eu la bonté de me dire. Vous avez été nommé
arbitre de la part de Meliano, et vous devez défendre autant que
possible Meliano, je le défendrais lui dis je, mais je ne compte
pas faire du tort à Gligoraki, quel est ce que ça fait dit il, vous
devez défendre Meliano, en me faisant clairement entendre qu'il
ne faut pas que je sois de trop près l'intérêt de Gligoraki et me
reputa tachez de défendre Meliano. ce n'est pas ^{ainsi} ma manière de
traiter des affaires ou la conscience s'y mêle, et si vous m'avez
d'avantage de défendre l'injustice, je vous déclare que je ne veux
pas me mêler. Monseigneur dit il, je n'entends pas que vous ferez ce qui
est juste mais tachez toujours de défendre Meliano. une pauvre
proposition de la part d'un gouvernement m'a paru qu'il s'agissait
d'être et d'être, et je n'ai rien dit à personne c'est par respect

5
à S. A. Le Prince de Samoz. Un autre pour la femme du gouvernement
m'a fait poser les mêmes questions sur ce bon arbitrage, et ont aussi la
compté avec de me donner exactement les mêmes conseils que son mari
me fait autant que possible le parti de Meliano. mais elle est aussi la pre-
mière la même réponse. Trois ou quatre jours après M. Peltacy me
demanda de nouveau comment cette affaire allait, je lui ai répondu
que j'observais que Gligoraki a toutes les raisons du monde, il me
répéta vous devez toujours prendre le parti de Meliano sans même
faire attention si Gligoraki a raison. Je lui ai répondu qu'il n'était
pas de mon système de protéger et de défendre l'injustice et que s'il pressait
trop ce que je dois le faire, je renonce à la charge que l'on a bien
voulu me donner. Monseigneur me dit il faites comme vous l'entendez, puis
réflexion faite j'ai jugé à propos qu'un cinquième arbitre soit nommé, et
le gouvernement a nommé Lambr. Johannidhi. Peut être monsieur
Peltacy vous fera ce que j'ai l'honneur de vous écrire, mais c'est la pure
vérité et vous le ferez vous vous en persuaderez d'avantage.

Je fais Monsieur que vous avez été exactement informé sur
la mensuration des vins et sur l'irrégularité de la perception de la Dime
et c'est pour quoi je ne vous envoie pas davantage par ma pre-
mière assez longue lettre. Je vous dirai seulement que l'homme choisi
et en grande considération de Monseigneur Peltacy, le S. Nicola est un des mauvais
sujets qui puissent exister, d'abord il est son espion, il se passe rarement
des jours qu'il ne soit pas tout, il ne fait que parler toujours contre vous
monsieur et contre vos amis au gouvernement, on dit qu'à la mensuration
des vins il a caché 2 à 3 mille Charges ce qui fait un préjudice à la
Dime de plus de 15 mille Prastres, et bien d'autres parties que S. A. Attale
le Prince éprouve par la mauvaise direction des affaires de S. A. et
dont le leu ne me permet pas de vous transmettre une par une.

J'entends que monseigneur Peltacy est du parti de Mammaliacy et
de tous ceux de son parti. Il a déjà vu en conséquence

J'entends qu'il veut faire l'assemblée générale à Valtia & pas à

à Choro selon l'usage et qu'elle aura lieu dans peu de jours, qu'il s'ache-
ve sans incident, que les Douaniers et la Douane restent sur la Péninsule (bien
qu'au public il soit le contraire) et peut-être il sera participant avec les
rébelleux, enfin cet homme que S. A. le Prince a choisi pour gouverner
son Ile est un des hommes les plus dangereux soit pour le Prince soit
envers les Français. Quant à moi je vous déclare que dans 15 à 20 jours
je compte me retirer à Smyrne et si j'ai resté ici c'est que M. Van
Lennep m'avait écrit qu'il espérait que dans peu de jours il m'envierait
le Bâtiment pour charger les Vins; mais comme je n'aurais pu recevoir une
lettre par laquelle il me dit que le Bâtiment s'achève en ce moment de m'être
admis, je compte me retirer, ne pouvant pas d'ailleurs voir des choses injustes
et comme vos intérêts et ceux du Prince m'ont été, me sont, et me seront loy-
à cœur et consacrés aussi bien que les miens propres, je vous déclare en
ami sincère et tel que vous m'avez connu, que vous devez avant que les
affaires empirent, prendre des mesures assez rigoureuses, afin que S. A.
le Prince n'ait à se repentir ensuite, et que puis il ne dise pas qu'aucun
de ses amis ne l'a averti, et comme je suis très sûr d'un de ses plus fidèles
je me fais un devoir de vous en prévenir, car la tranquillité que vous voyez
établie à Samos et au risque de votre vie se trouve aujourd'hui en danger;
je pense aussi que le Prince ne a pas bien fait d'envoyer un homme riche
comme on dit pour gouverner son Ile.

Je prie que M. Dimitrakis est arrivé que le Français Nicola
s'a déjà brouillé avec M. Potlady, il l'a rendu dans un tel état que s'il
n'avait pas eu de la patience il serait de nouveau et immédiatement parti;
malgré cela son arrivée a été utile au Prince et le sera davantage si S. A.
le Prince s'appuie bien auprès du gouverneur, car malgré qu'il parait
tout à fait enclin au Prince M. Potlady d'une seule parole peut lui mettre
bas tous les esprits.

Hier durant la nuit nous nous entendions leur
à parler qu'à Stephano, que ces coups de pistolet, s'élevaient au-dessus
de nos têtes. Depuis quelque temps les Samiens ne font que m'ap-
porter des rapins ou sables lurs pour les leur vendre en gros, ce que je fais
avec plaisir ayant toujours de même et étant aimé par les braves Samiens.

63
cette lettre n'a pas été faite comme elle le devrait, car je n'ai pas fait
de brouillard de manière que je vous demande pardon si vous y trouvez
des fautes ou des répétitions, et ne voulant pas abuser de votre patience et
vous ennuier davantage, je la termine en priant votre Excellence de
me jamais me priver de votre précieuse amitié et si est possible de m'écrire
une partie de celle de Son Altesse le Prince de Samos et de venir à la
finir les sentiments d'estime et de considération de celui qui a l'honneur
de se déclarer pour la vie

De votre Excellence

Le très humble très obéissant
et entièrement dévoué serviteur

Stephano Samos
le 24 Janvier 1838

Gr. A. Nizari

S. A. Pour vous persuader et rassurer
de ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire, sur ce que mons.
Potlady a voulu en quelque sorte que je prenne le parti de
Meliano sur leur différends avec le Prince, je vous dirai que
Lambro Johannisidis le 5^{me} arbitre a accueilli en présence de plu-
sieurs, et particulièrement de M. Dimitrakis, qu'il a été aussi
présent par des individus mis par le gouverneur et par la femme,
de prendre le parti de Meliano.

Le 27 Janvier

Monsieur

J'ai l'honneur de vous renvoyer l'entier
contenu de ma ci-dessus longue lettre du 24. Cour.

Capit. Nicola Potlady d'armes est arrivé le 24 et hier on
lui a donné pratique. Il y a 17 jours que je ne suis pas mis
le pied chez mons. Potlady car vous m'avez assez raison, que

que je déteste au plus haut degré les hypocrisies et comme je
l'ai reconnu pour tel je n'aime pas m'approcher de lui, on m'a
dit qu'il a écrit beaucoup contre moi, même à son atteste de Pirm
jusqu'à lui faire entendre que je suis contre la Religion Orthodoxe.
Vous m'avez assez connu pendant plus de 15 mois et vous pouvez
rendre témoignage si jamais quelqu'un a eu le moindre motif
à se plaindre soit sur le rapport de religion ou sur tout autre.
il ne peut être que je me sois déclaré contre vous et m'engage à
sa supposée grande richesse, il aurait fait de moi suivant ses vœux
mais comme je n'ai jamais estimé les richesses, moins encore celles
..... il a vivement compris que je vous suis fermement attaché.

Le 23^e nous avons donné fin aux différends entre Gligoraki &
Miliaro selon que la justice l'a exigé et pas selon fantaisie.

J'ai appris avec un vrai plaisir les progrès que vous faites
dans la langue turque.

Que le Bon Dieu exauce les prières et les vœux formés
pour votre santé pour votre prospérité et pour l'accomplissement
de tous vos desirs par celui qui en vous priant de vous rappeler
quelquefois de lui se déclare pour toute sa vie

De votre Excellence

Tout Devoté et fidèle Secrétaire
Jus. Ste. Muzan

Mons^r Dimitrakis à louer la
maison de Sachana (celle que j'occupe) nous y demeurerons ensem-
ble pendant une 15^e ou 20^e de jours puis je compte me retirer à
Smyrne et de là j'aurai l'honneur de vous écrire. Mons^r Dimitrakis
vient me rejoindre par le chemin de l'isthme. Muzan
Compagnie de la Vierge

23/11/82
dł: 1182.

Ο' Αγγελοῦς, Ζωῖβας, καὶ οὗτοι ὁ ἑκατόμβης καὶ ἡ πόλις καὶ οὗτοι
ἡ πόλις καὶ ἡ πόλις καὶ ἡ πόλις.

[illegible]

וְאֵלֶּכָּה דְּלִיבָהּ דְּלִיבָהּ דְּלִיבָהּ דְּלִיבָהּ דְּלִיבָהּ דְּלִיבָהּ דְּלִיבָהּ דְּלִיבָהּ
 דְּלִיבָהּ דְּלִיבָהּ דְּלִיבָהּ דְּלִיבָהּ דְּלִיבָהּ דְּלִיבָהּ דְּלִיבָהּ דְּלִיבָהּ
 דְּלִיבָהּ דְּלִיבָהּ דְּלִיבָהּ דְּלִיבָהּ דְּלִיבָהּ דְּלִיבָהּ דְּלִיבָהּ דְּלִיבָהּ

1881/1882

Handwritten header text in a cursive script, likely in a non-Latin alphabet.

Main body of handwritten text in a cursive script, consisting of approximately 10 lines.

Handwritten text at the bottom of the page, including a signature and date.

T. E. [unclear] / A. [unclear]

1883

Yo. Gornadz
Ra v^e d'of p^rs au appy^t
d'au agabn.

μαθ' οὐκ ἔστιν ἀλλ' ἀποδίδας 'λαῖς λαγοσσομοῖς.

εἴδε καὶ δεικνύει καὶ τὸ πρῶτον εἶδος ὅπως καὶ ἡδύφης μαθ' οὐκ
καὶ ἔγχα ἀφ' ὧν, εὐδὲ ἀφ' αὐτῆς εἰσὶ καὶ τὸ δεύτερον ἡγεμονικὸν καὶ
βίβου.

Τὸς ὑπερέχουσιν ἑκατὸν καὶ ἑξακοσμοῖς

ἀπὸ 25. Jan. 1838.

καὶ ἑκατὸν καὶ ἑξακοσμοῖς.

ταχυότατος καὶ ὑπερταχὺς δόξης

Ἰωάννης Πιπιδης

[illegible][illegible]

[illegible]

[The text in this block is extremely faint and illegible due to fading or bleed-through from the reverse side.]

[The following text is transcribed from the manuscript page shown in the image above.]

[The following text is transcribed from the manuscript page shown in the image above.]

[illegible]

[The page contains dense handwritten text in a cursive script, likely from a manuscript. The ink is dark brown or black. The handwriting is highly stylized and difficult to decipher without specialized knowledge of the language or dialect. There are approximately 20 lines of text visible on this page.]

[The page contains dense handwritten text in Armenian script, likely from a manuscript or printed work.]

[illegible]

[illegible][illegible]

[illegible]

παντοκράτορας καὶ ἀποστολὴ τῶν ἐκκλησιαστικῶν αὐτοῦ ἡ-
γεμονίᾳ. ἀνατίθηται δὲ ἐκ τούτων τὴν ἑαυτοῦ ἀποστολήν,
τῶν ἐκκλησιαστικῶν ἀποτὴν ἡγεμονίᾳ αὐτοῦ ἐκτελεσθῆναι ὅτι
ἀπὸ τῆς ἐκκλησίας τοῦ κατὰ τὴν οὐρανὴν τῶν θεοῦ
πατρὸς ἡμεῖς ἀποδοχῶμεθα.

Ταῦτα μὲν ἐν ἐκκλησίᾳ, ἐκ δὲ τούτων δὲ δὴ καὶ ἐκκλησιαστικῶν τῶν
ἐκ τῆς οὐρανὴν ἐκκλησιαστικῶν ἀνελθόντων, καὶ ἡμεῖς Χριστοῦ.

ἐκ τούτων δὲ λαμβανόμενοι καὶ μὲν τὸν ἵσον καὶ ἡμεῖς ἀποδοχῶμεθα
ὅτι ἐκ τῆς οὐρανὴν τῶν θεοῦ πατρὸς ἡμεῖς ἀποδοχῶμεθα
καὶ ἡμεῖς ἀποδοχῶμεθα.

Τὴν 30. ἡμερῶν 1838.

ἐκ τῆς οὐρανὴν.

ὁ ἵσος ἀποδοχῶμεθα

ὁ ἵσος ἀποδοχῶμεθα

ἐκκλησιαστικῶν ἀποδοχῶμεθα

μὲν ἀποδοχῶμεθα.

ἡμεῖς ἀποδοχῶμεθα

ἐκ τῆς οὐρανὴν καὶ τῶν ἀποδοχῶμεθα τῶν ἀποδοχῶμεθα
μὲν ἀποδοχῶμεθα ὅτι ἀποδοχῶμεθα ἀποδοχῶμεθα.

[illegible]

Handwritten text at the top of the left page, possibly a title or header.

Handwritten text block on the left page, first paragraph.

Handwritten text block on the left page, second paragraph.

Handwritten text block on the left page, third paragraph.

Handwritten text block on the left page, fourth paragraph.

Handwritten text block on the left page, fifth paragraph.

Handwritten text block on the left page, sixth paragraph.

Handwritten text block on the right page, first paragraph.

Handwritten text block on the right page, second paragraph.

Handwritten text block on the right page, third paragraph.

Handwritten text block on the right page, fourth paragraph.

Handwritten text block on the right page, fifth paragraph.

Large handwritten text block on the right page, starting with a bracketed 'U'.

Handwritten signature or name at the bottom right of the page.

Съездъ въ Екатеринбургъ
Хорошо. Благодарю

Въ Екатеринбургъ

εἰς τὴν γλῶτταν τοῦ Ἑλληνισμοῦ, καὶ βουδισμοῦ
 καὶ τοῦ ἰσλαμισμοῦ καὶ τοῦ ἰνδουισμοῦ ἐκτετατωμένως ἐκτε-
 λεῖται καὶ οὕτως ἐκτελεῖται τὸ καθήκον αὐτῆς ἐν
 ἐκτετατῇ. —

Πάρις: 6. Σεπτ. 1838.

Ἰ. Βαδγ' Λέπρ:

Π. Εὐαγγελιστῶν
 Λούδοι σα

"Πατ. Φηλίσκος Εὐαγγελιστῶν.

"Πατ. Α. Γουβερνάντ.

The text is written in a cursive script, likely a form of shorthand or a very fast cursive. It is arranged in approximately 15 horizontal lines. The ink is dark, and the paper appears aged. The handwriting is dense and fluid, with many loops and flourishes. There are some larger, more distinct words or phrases that stand out, such as "The end" in the middle-right section, which is written in a slightly larger and more formal hand than the rest of the text. The overall impression is one of a personal or private communication, possibly a letter or a journal entry.

[illegible]

Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header.

Handwritten text block, first paragraph, covering approximately lines 1 to 10.

Handwritten text block, second paragraph, covering approximately lines 11 to 25.

Handwritten text block, third paragraph, covering approximately lines 26 to 30.

The handwriting is a cursive script, likely from the 18th or 19th century. The text is written in a dark ink on aged, slightly discolored paper. The script is dense and flowing, with many ligatures and flourishes. The text is arranged in approximately 15 lines, with some lines being longer than others. The overall appearance is that of a handwritten letter or a page from a manuscript.

• *Handwritten text, possibly a signature or name, written in cursive script.*

[illegible]

[illegible][illegible]

o 22/12/2020

1525 19 25 3

Aug 23 1681

[illegible][illegible]

[The page contains approximately 18 lines of handwritten text in a cursive script, likely from a 19th-century manuscript.]

Πρακτικά τῆς ἐκκλησιαστικῆς συνέλευσης
ἐκκλησιαστικῆς

ἐν 10^ῳ Ματίου, 1838. ἐκ τῆς ἐκκλησίας.

Πρακτικά τῆς Συνέλευσης τῶν ἑπτὰ Συγγενῶν.

τῆς 10^{ης} Μαΐου 1838 - ἡμέρα ἑβδόμη.

Προκαταρκτικὴ Συνέλευσις.

ἡμέρα πρώτη.

Ἄρ. Α'. Συνεδροῦν τὸν ἀγροφυλάκην τὸν ὑποσώζοντα καὶ ἄλλον γὰρ τὸν κατὰ τὴν ἰδίαν
παρὰ τῆς Συνέλευσης τῆς ὑπερῆς ἀποδοῦναι, ἀποδοῦναι δὲ τὸν ἀπὸ τῆς ἰδίας
αὐτοῦ καὶ παρακαλεῖν τὸν ὑποσώζοντα συγγενῶν, ὑπερῆς δὲ τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι
αὐτῷ. Ἐπειδὴ παρ' οὗτοιοι ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας. Ἐπειδὴ δὲ οὗτοιοι ἀποδοῦναι
καταφύγειν, καὶ τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι.

Ἄρ. Β'. Ἐπειδὴ καὶ ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι, ἔπειτα
αὐτῷ καὶ ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι, καὶ ἔπειτα ἀποδοῦναι
αὐτῷ τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι, ἀποδοῦναι δὲ τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι
αὐτῷ κατὰ τὴν ἰδίαν.

Ἄρ. Γ'. Ἐπειδὴ καὶ ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι, ἔπειτα
αὐτῷ καὶ ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι, καὶ ἔπειτα ἀποδοῦναι
αὐτῷ τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι, ἀποδοῦναι δὲ τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι
αὐτῷ κατὰ τὴν ἰδίαν. Ἐπειδὴ καὶ ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι,
αὐτῷ καὶ ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι, καὶ ἔπειτα ἀποδοῦναι
αὐτῷ τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι, ἀποδοῦναι δὲ τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι
αὐτῷ κατὰ τὴν ἰδίαν.

Ἄρ. Δ'. Ἐπειδὴ καὶ ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι, ἔπειτα
αὐτῷ καὶ ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι, καὶ ἔπειτα ἀποδοῦναι
αὐτῷ τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι, ἀποδοῦναι δὲ τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι
αὐτῷ κατὰ τὴν ἰδίαν.

Ἄρ. Ε'. Ἐπειδὴ καὶ ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι, ἔπειτα
αὐτῷ καὶ ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι, καὶ ἔπειτα ἀποδοῦναι
αὐτῷ τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι, ἀποδοῦναι δὲ τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι
αὐτῷ κατὰ τὴν ἰδίαν.

Ἄρ. ΣΤ'. Ἐπειδὴ καὶ ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι, ἔπειτα
αὐτῷ καὶ ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι, καὶ ἔπειτα ἀποδοῦναι
αὐτῷ τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι, ἀποδοῦναι δὲ τῆς ἰδίας ἀποδοῦναι
αὐτῷ κατὰ τὴν ἰδίαν.

Ἀπόφ. 2. Ἐπειὴ οὖν ὅτι καὶ ἀποδοῦναι δὲ ἡγίους ἐν πληθεύουσιν, καὶ αὐτὸν ποιεῖν
ἀποδοῦναι ὁ πάντως ἴσχυται, καὶ ἀποδοῦναι ἀνάγκη ἡμῶν.

Analógicos de los magister son aquellos los predicadores de la doctrina
según la doctrina predicada, o sea de los predicadores ad h.

Εἰς τὴν ἐκκλησίαν τοῦ ἁγίου
 Ἰωάννου τοῦ ἐπισκόπου 38.

175/ Ві Грамматики

Ευχαριστος ην' εν
 Ιαν' 12. Μαριου εν χυρα δεπου
 ηρερα φα' β' β' β'

[illegible][illegible]

Αρ. 7. *Ἐπειὶς καὶ ἐπαυριῶν παρὰ τὸν ποταμὸν ἀναγνῆναι ἐπιβαίνοντες*

18. *Εγκυκλοπαιδική* *Εκδοτική* *Εταιρεία* *Α. Β. Παπαδημιτρίου* *Καθηγητή* *Εκπαιδευτικής* *Ψυχολογίας*,
Παλαιάς *Εκκλησίας* *Βουλής* *αριθ.* *1* *Παλαιάς* *Εκκλησίας* *Καθηγητή* *Εκπαιδευτικής* *Ψυχολογίας*,
Καθηγητή *Εκπαιδευτικής* *Ψυχολογίας* *Καθηγητή* *Εκπαιδευτικής* *Ψυχολογίας*.

[illegible][illegible]

" παρα' αὐτῆς ὅθεν τοῦ βυθίου ἴασι καὶ ἐβυσσοφῶναι καὶ οὐκ ἐκρίνον
 " ἐρησσομένην ποταμὸν, ἡμεῖς ἀνταρπύοντες ὅσον χρονίστη καὶ βελόνῃ
 " λανθάνει πῶς ἂν τὰς ἐφαρτίαις τὰς ἀποβυθιστικὰς εὐρίδης πῶς καὶ ἀνταρπύει
 " οὐκ ἀπορρίπτειν ἀνταρπύει καὶ ἐκρίνον καὶ ἐκρίνει καὶ ἐκρίνει, πρὸς τὴν
 " καὶ ἐκρίνει ἀποβυθιστικὰς πρὸς τὴν πρὸς τὴν καὶ."

[illegible]

[Handwritten Armenian text, likely a historical document or letter.]

172/ ος Κεδέρος
ος Παπαλός

[illegible]

[illegible]

Αλλού υπήρχε λόγος των τραπεζών της Σαλονίκης, άλλου της Γενικής Κυβέρνησης.

в. Медведь

1751 of 1899

Ευεργείας χάρις.

Jun 17th Kapsalon, at 8 o'clock

и сѣра магнези

Kala'ini aia'avaa i le Kaula'ani i le gaoi'ia pue'pue'ia. Kae'pue'ia i le
 o'u aia'avaa pue'pue'ia.

[illegible]

[illegible]

Kada' jureban do' eudjatos do' arhag^x do' lo' wiffz qerib' in ca
 ecodeb' di' nq' q' la' d'pob'ar u'wongipala u'juni' q'z d'ib'at oi' j'et' in a'
 j'ib' u'w'ar'oo, n'ga' b'le u'j'az'p'ulq, e'p'oo' d'yaos e'ed'keon q'ab'oon e'w'os
 j'us do' e'og' d'ya'p'oon' in, n' d'ab'oon e'j'p'ap'us do' e'w'w'j'it' in d' u'w'ole
 j'ib' in e'os do' d'p'und'at' d'j'p'osa, u'w' d'la' ab'le d'w'g'ipala do' u'w'os
 n'eb' j'ag'it'oon.

2. ³ ⁴ ⁵ ⁶ ⁷ ⁸ ⁹ ¹⁰ ¹¹ ¹² ¹³ ¹⁴ ¹⁵ ¹⁶ ¹⁷ ¹⁸ ¹⁹ ²⁰ ²¹ ²² ²³ ²⁴ ²⁵ ²⁶ ²⁷ ²⁸ ²⁹ ³⁰ ³¹ ³² ³³ ³⁴ ³⁵ ³⁶ ³⁷ ³⁸ ³⁹ ⁴⁰ ⁴¹ ⁴² ⁴³ ⁴⁴ ⁴⁵ ⁴⁶ ⁴⁷ ⁴⁸ ⁴⁹ ⁵⁰ ⁵¹ ⁵² ⁵³ ⁵⁴ ⁵⁵ ⁵⁶ ⁵⁷ ⁵⁸ ⁵⁹ ⁶⁰ ⁶¹ ⁶² ⁶³ ⁶⁴ ⁶⁵ ⁶⁶ ⁶⁷ ⁶⁸ ⁶⁹ ⁷⁰ ⁷¹ ⁷² ⁷³ ⁷⁴ ⁷⁵ ⁷⁶ ⁷⁷ ⁷⁸ ⁷⁹ ⁸⁰ ⁸¹ ⁸² ⁸³ ⁸⁴ ⁸⁵ ⁸⁶ ⁸⁷ ⁸⁸ ⁸⁹ ⁹⁰ ⁹¹ ⁹² ⁹³ ⁹⁴ ⁹⁵ ⁹⁶ ⁹⁷ ⁹⁸ ⁹⁹ ¹⁰⁰ ¹⁰¹ ¹⁰² ¹⁰³ ¹⁰⁴ ¹⁰⁵ ¹⁰⁶ ¹⁰⁷ ¹⁰⁸ ¹⁰⁹ ¹¹⁰ ¹¹¹ ¹¹² ¹¹³ ¹¹⁴ ¹¹⁵ ¹¹⁶ ¹¹⁷ ¹¹⁸ ¹¹⁹ ¹²⁰ ¹²¹ ¹²² ¹²³ ¹²⁴ ¹²⁵ ¹²⁶ ¹²⁷ ¹²⁸ ¹²⁹ ¹³⁰ ¹³¹ ¹³² ¹³³ ¹³⁴ ¹³⁵ ¹³⁶ ¹³⁷ ¹³⁸ ¹³⁹ ¹⁴⁰ ¹⁴¹ ¹⁴² ¹⁴³ ¹⁴⁴ ¹⁴⁵ ¹⁴⁶ ¹⁴⁷ ¹⁴⁸ ¹⁴⁹ ¹⁵⁰ ¹⁵¹ ¹⁵² ¹⁵³ ¹⁵⁴ ¹⁵⁵ ¹⁵⁶ ¹⁵⁷ ¹⁵⁸ ¹⁵⁹ ¹⁶⁰ ¹⁶¹ ¹⁶² ¹⁶³ ¹⁶⁴ ¹⁶⁵ ¹⁶⁶ ¹⁶⁷ ¹⁶⁸ ¹⁶⁹ ¹⁷⁰ ¹⁷¹ ¹⁷² ¹⁷³ ¹⁷⁴ ¹⁷⁵ ¹⁷⁶ ¹⁷⁷ ¹⁷⁸ ¹⁷⁹ ¹⁸⁰ ¹⁸¹ ¹⁸² ¹⁸³ ¹⁸⁴ ¹⁸⁵ ¹⁸⁶ ¹⁸⁷ ¹⁸⁸ ¹⁸⁹ ¹⁹⁰ ¹⁹¹ ¹⁹² ¹⁹³ ¹⁹⁴ ¹⁹⁵ ¹⁹⁶ ¹⁹⁷ ¹⁹⁸ ¹⁹⁹ ²⁰⁰ ²⁰¹ ²⁰² ²⁰³ ²⁰⁴ ²⁰⁵ ²⁰⁶ ²⁰⁷ ²⁰⁸ ²⁰⁹ ²¹⁰ ²¹¹ ²¹² ²¹³ ²¹⁴ ²¹⁵ ²¹⁶ ²¹⁷ ²¹⁸ ²¹⁹ ²²⁰ ²²¹ ²²² ²²³ ²²⁴ ²²⁵ ²²⁶ ²²⁷ ²²⁸ ²²⁹ ²³⁰ ²³¹ ²³² ²³³ ²³⁴ ²³⁵ ²³⁶ ²³⁷ ²³⁸ ²³⁹ ²⁴⁰ ²⁴¹ ²⁴² ²⁴³ ²⁴⁴ ²⁴⁵ ²⁴⁶ ²⁴⁷ ²⁴⁸ ²⁴⁹ ²⁵⁰ ²⁵¹ ²⁵² ²⁵³ ²⁵⁴ ²⁵⁵ ²⁵⁶ ²⁵⁷ ²⁵⁸ ²⁵⁹ ²⁶⁰ ²⁶¹ ²⁶² ²⁶³ ²⁶⁴ ²⁶⁵ ²⁶⁶ ²⁶⁷ ²⁶⁸ ²⁶⁹ ²⁷⁰ ²⁷¹ ²⁷² ²⁷³ ²⁷⁴ ²⁷⁵ ²⁷⁶ ²⁷⁷ ²⁷⁸ ²⁷⁹ ²⁸⁰ ²⁸¹ ²⁸² ²⁸³ ²⁸⁴ ²⁸⁵ ²⁸⁶ ²⁸⁷ ²⁸⁸ ²⁸⁹ ²⁹⁰ ²⁹¹ ²⁹² ²⁹³ ²⁹⁴ ²⁹⁵ ²⁹⁶ ²⁹⁷ ²⁹⁸ ²⁹⁹ ³⁰⁰ ³⁰¹ ³⁰² ³⁰³ ³⁰⁴ ³⁰⁵ ³⁰⁶ ³⁰⁷ ³⁰⁸ ³⁰⁹ ³¹⁰ ³¹¹ ³¹² ³¹³ ³¹⁴ ³¹⁵ ³¹⁶ ³¹⁷ ³¹⁸ ³¹⁹ ³²⁰ ³²¹ ³²² ³²³ ³²⁴ ³²⁵ ³²⁶ ³²⁷ ³²⁸ ³²⁹ ³³⁰ ³³¹ ³³² ³³³ ³³⁴ ³³⁵ ³³⁶ ³³⁷ ³³⁸ ³³⁹ ³⁴⁰ ³⁴¹ ³⁴² ³⁴³ ³⁴⁴ ³⁴⁵ ³⁴⁶ ³⁴⁷ ³⁴⁸ ³⁴⁹ ³⁵⁰ ³⁵¹ ³⁵² ³⁵³ ³⁵⁴ ³⁵⁵ ³⁵⁶ ³⁵⁷ ³⁵⁸ ³⁵⁹ ³⁶⁰ ³⁶¹ ³⁶² ³⁶³ ³⁶⁴ ³⁶⁵ ³⁶⁶ ³⁶⁷ ³⁶⁸ ³⁶⁹ ³⁷⁰ ³⁷¹ ³⁷² ³⁷³ ³⁷⁴ ³⁷⁵ ³⁷⁶ ³⁷⁷ ³⁷⁸ ³⁷⁹ ³⁸⁰ ³⁸¹ ³⁸² ³⁸³ ³⁸⁴ ³⁸⁵ ³⁸⁶ ³⁸⁷ ³⁸⁸ ³⁸⁹ ³⁹⁰ ³⁹¹ ³⁹² ³⁹³ ³⁹⁴ ³⁹⁵ ³⁹⁶ ³⁹⁷ ³⁹⁸ ³⁹⁹ ⁴⁰⁰ ⁴⁰¹ ⁴⁰² ⁴⁰³ ⁴⁰⁴ ⁴⁰⁵ ⁴⁰⁶ ⁴⁰⁷ ⁴⁰⁸ ⁴⁰⁹ ⁴¹⁰ ⁴¹¹ ⁴¹² ⁴¹³ ⁴¹⁴ ⁴¹⁵ ⁴¹⁶ ⁴¹⁷ ⁴¹⁸ ⁴¹⁹ ⁴²⁰ ⁴²¹ ⁴²² ⁴²³ ⁴²⁴ ⁴²⁵ ⁴²⁶ ⁴²⁷ ⁴²⁸ ⁴²⁹ ⁴³⁰ ⁴³¹ ⁴³² ⁴³³ ⁴³⁴ ⁴³⁵ ⁴³⁶ ⁴³⁷ ⁴³⁸ ⁴³⁹ ⁴⁴⁰ ⁴⁴¹ ⁴⁴² ⁴⁴³ ⁴⁴⁴ ⁴⁴⁵ ⁴⁴⁶ ⁴⁴⁷ ⁴⁴⁸ ⁴⁴⁹ ⁴⁵⁰ ⁴⁵¹ ⁴⁵² ⁴⁵³ ⁴⁵⁴ ⁴⁵⁵ ⁴⁵⁶ ⁴⁵⁷ ⁴⁵⁸ ⁴⁵⁹ ⁴⁶⁰ ⁴⁶¹ ⁴⁶² ⁴⁶³ ⁴⁶⁴ ⁴⁶⁵ ⁴⁶⁶ ⁴⁶⁷ ⁴⁶⁸

172/ 8^o Hedrope
or "Paralyse"

Директоръ в. Д.
гн. Б. Каплов, въ хлѣбъ сѣно
и сѣно Капловъ

los Kala dei arajwari dei Tapanwari dei xdeoni puyapabos. Accepit
dei dei xdeoni puyapabos.

[illegible][illegible]

170
 171
 172
 173
 174
 175
 176
 177
 178
 179
 180
 181
 182
 183
 184
 185
 186
 187
 188
 189
 190
 191
 192
 193
 194
 195
 196
 197
 198
 199
 200
 201
 202
 203
 204
 205
 206
 207
 208
 209
 210
 211
 212
 213
 214
 215
 216
 217
 218
 219
 220
 221
 222
 223
 224
 225
 226
 227
 228
 229
 230
 231
 232
 233
 234
 235
 236
 237
 238
 239
 240
 241
 242
 243
 244
 245
 246
 247
 248
 249
 250
 251
 252
 253
 254
 255
 256
 257
 258
 259
 260
 261
 262
 263
 264
 265
 266
 267
 268
 269
 270
 271
 272
 273
 274
 275
 276
 277
 278
 279
 280
 281
 282
 283
 284
 285
 286
 287
 288
 289
 290
 291
 292
 293
 294
 295
 296
 297
 298
 299
 300
 301
 302
 303
 304
 305
 306
 307
 308
 309
 310
 311
 312
 313
 314
 315
 316
 317
 318
 319
 320
 321
 322
 323
 324
 325
 326
 327
 328
 329
 330
 331
 332
 333
 334
 335
 336
 337
 338
 339
 340
 341
 342
 343
 344
 345
 346
 347
 348
 349
 350
 351
 352
 353
 354
 355
 356
 357
 358
 359
 360
 361
 362
 363
 364
 365
 366
 367
 368
 369
 370
 371
 372
 373
 374
 375
 376
 377
 378
 379
 380
 381
 382
 383
 384
 385
 386
 387
 388
 389
 390
 391
 392
 393
 394
 395
 396
 397
 398
 399
 400
 401
 402
 403
 404
 405
 406
 407
 408
 409
 410
 411
 412
 413
 414
 415
 416
 417
 418
 419
 420
 421
 422
 423
 424
 425
 426
 427
 428
 429
 430
 431
 432
 433
 434
 435
 436
 437
 438
 439
 440
 441
 442
 443
 444
 445
 446
 447
 448
 449
 450
 451
 452
 453
 454
 455
 456
 457
 458
 459
 460
 461
 462
 463
 464
 465
 466
 467
 468
 469
 470
 471
 472
 473
 474
 475
 476
 477
 478
 479
 480
 481
 482
 483
 484
 485
 486
 487
 488
 489
 490
 491
 492
 493
 494
 495
 496
 497
 498
 499
 500
 501
 502
 503
 504
 505
 506
 507
 508
 509
 510
 511
 512
 513
 514
 515
 516
 517
 518
 519
 520
 521
 522
 523
 524
 525
 526
 527
 528
 529
 530
 531
 532
 533
 534
 535
 536
 537
 538
 539
 540
 541
 542
 543
 544
 545
 546
 547
 548
 549
 550
 551
 552
 553
 554
 555
 556
 557
 558
 559
 560
 561
 562
 563
 564
 565
 566
 567
 568
 569
 570
 571
 572
 573
 574
 575
 576
 577
 578
 579
 580
 581
 582
 583
 584
 585
 586
 587
 588
 589
 590
 591
 592
 593
 594
 595
 596
 597
 598
 599
 600
 601
 602
 603
 604
 605
 606
 607
 608
 609
 610
 611
 612
 613
 614
 615
 616
 617
 618
 619
 620
 621
 622
 623
 624
 625
 626
 627
 628
 629
 630
 631
 632
 633
 634
 635
 636
 637
 638
 639
 640
 641
 642
 643
 644
 645
 646
 647
 648
 649
 650
 651
 652
 653
 654
 655
 656
 657
 658
 659
 660
 661
 662
 663
 664
 665
 666
 667
 668
 669
 670
 671
 672
 673
 674
 675
 676
 677
 678
 679
 680
 681

μαρτυρίαι αὐτοῦ δι' ἡμετέραν ἐκκαθάρσιν, δι' ὁποῖον εἶναι δι' ἀρετὰς ἀγαθὰς καὶ καλὰς ἐκκαθαίρει, ὑπερβαίνει ἄλλους μαρτυροῦντας ἐκκαθαίρει εἰς καλὰ ἀρετὰν δι' ἀδελφότητος πύλιν.

[illegible]

Apdo. 1. a. Reducidos los pasajeros de primera y de segunda de 100 pesos.

Кубок! Успехововов!

[illegible][illegible][illegible]

Από: Ε. Αγγελάκη, μέγιστη του Κόσμου Αδελφή, Κρατ' Δραστής η' Ε. Καρυσσιώδου, σταδου-
ργός η' του πορφεύρου κρατ' του Αγγελάκη του Κωλέτσου η' Αδελφ' Αγγελίνας του
Κορμύρατος του Βαφίου υ' Αφ' 1355. του οποίου η' Αγγελίνα η' Κωλέττου.

1751
G^o Medeiros
o^o Pappete

Заведения 260000-
 19^{го} марта, 22 числа
 1900 года.

Малѣ инѣ а҃г҃лѣмъ боу ꙗ҃коуиѣмъ въ ꙗ҃коуиѣхъ ꙗ҃коуиѣхъ, ꙗ҃коуиѣхъ
боу ꙗ҃коуиѣхъ ꙗ҃коуиѣхъ ꙗ҃коуиѣхъ.

Αρ. 7. ¹ ² ³ ⁴ ⁵ ⁶ ⁷ ⁸ ⁹ ¹⁰ ¹¹ ¹² ¹³ ¹⁴ ¹⁵ ¹⁶ ¹⁷ ¹⁸ ¹⁹ ²⁰ ²¹ ²² ²³ ²⁴ ²⁵ ²⁶ ²⁷ ²⁸ ²⁹ ³⁰ ³¹ ³² ³³ ³⁴ ³⁵ ³⁶ ³⁷ ³⁸ ³⁹ ⁴⁰ ⁴¹ ⁴² ⁴³ ⁴⁴ ⁴⁵ ⁴⁶ ⁴⁷ ⁴⁸ ⁴⁹ ⁵⁰ ⁵¹ ⁵² ⁵³ ⁵⁴ ⁵⁵ ⁵⁶ ⁵⁷ ⁵⁸ ⁵⁹ ⁶⁰ ⁶¹ ⁶² ⁶³ ⁶⁴ ⁶⁵ ⁶⁶ ⁶⁷ ⁶⁸ ⁶⁹ ⁷⁰ ⁷¹ ⁷² ⁷³ ⁷⁴ ⁷⁵ ⁷⁶ ⁷⁷ ⁷⁸ ⁷⁹ ⁸⁰ ⁸¹ ⁸² ⁸³ ⁸⁴ ⁸⁵ ⁸⁶ ⁸⁷ ⁸⁸ ⁸⁹ ⁹⁰ ⁹¹ ⁹² ⁹³ ⁹⁴ ⁹⁵ ⁹⁶ ⁹⁷ ⁹⁸ ⁹⁹ ¹⁰⁰ ¹⁰¹ ¹⁰² ¹⁰³ ¹⁰⁴ ¹⁰⁵ ¹⁰⁶ ¹⁰⁷ ¹⁰⁸ ¹⁰⁹ ¹¹⁰ ¹¹¹ ¹¹² ¹¹³ ¹¹⁴ ¹¹⁵ ¹¹⁶ ¹¹⁷ ¹¹⁸ ¹¹⁹ ¹²⁰ ¹²¹ ¹²² ¹²³ ¹²⁴ ¹²⁵ ¹²⁶ ¹²⁷ ¹²⁸ ¹²⁹ ¹³⁰ ¹³¹ ¹³² ¹³³ ¹³⁴ ¹³⁵ ¹³⁶ ¹³⁷ ¹³⁸ ¹³⁹ ¹⁴⁰ ¹⁴¹ ¹⁴² ¹⁴³ ¹⁴⁴ ¹⁴⁵ ¹⁴⁶ ¹⁴⁷ ¹⁴⁸ ¹⁴⁹ ¹⁵⁰ ¹⁵¹ ¹⁵² ¹⁵³ ¹⁵⁴ ¹⁵⁵ ¹⁵⁶ ¹⁵⁷ ¹⁵⁸ ¹⁵⁹ ¹⁶⁰ ¹⁶¹ ¹⁶² ¹⁶³ ¹⁶⁴ ¹⁶⁵ ¹⁶⁶ ¹⁶⁷ ¹⁶⁸ ¹⁶⁹ ¹⁷⁰ ¹⁷¹ ¹⁷² ¹⁷³ ¹⁷⁴ ¹⁷⁵ ¹⁷⁶ ¹⁷⁷ ¹⁷⁸ ¹⁷⁹ ¹⁸⁰ ¹⁸¹ ¹⁸² ¹⁸³ ¹⁸⁴ ¹⁸⁵ ¹⁸⁶ ¹⁸⁷ ¹⁸⁸ ¹⁸⁹ ¹⁹⁰ ¹⁹¹ ¹⁹² ¹⁹³ ¹⁹⁴ ¹⁹⁵ ¹⁹⁶ ¹⁹⁷ ¹⁹⁸ ¹⁹⁹ ²⁰⁰ ²⁰¹ ²⁰² ²⁰³ ²⁰⁴ ²⁰⁵ ²⁰⁶ ²⁰⁷ ²⁰⁸ ²⁰⁹ ²¹⁰ ²¹¹ ²¹² ²¹³ ²¹⁴ ²¹⁵ ²¹⁶ ²¹⁷ ²¹⁸ ²¹⁹ ²²⁰ ²²¹ ²²² ²²³ ²²⁴ ²²⁵ ²²⁶ ²²⁷ ²²⁸ ²²⁹ ²³⁰ ²³¹ ²³² ²³³ ²³⁴ ²³⁵ ²³⁶ ²³⁷ ²³⁸ ²³⁹ ²⁴⁰ ²⁴¹ ²⁴² ²⁴³ ²⁴⁴ ²⁴⁵ ²⁴⁶ ²⁴⁷ ²⁴⁸ ²⁴⁹ ²⁵⁰ ²⁵¹ ²⁵² ²⁵³ ²⁵⁴ ²⁵⁵ ²⁵⁶ ²⁵⁷ ²⁵⁸ ²⁵⁹ ²⁶⁰ ²⁶¹ ²⁶² ²⁶³ ²⁶⁴ ²⁶⁵ ²⁶⁶ ²⁶⁷ ²⁶⁸ ²⁶⁹ ²⁷⁰ ²⁷¹ ²⁷² ²⁷³ ²⁷⁴ ²⁷⁵ ²⁷⁶ ²⁷⁷ ²⁷⁸ ²⁷⁹ ²⁸⁰ ²⁸¹ ²⁸² ²⁸³ ²⁸⁴ ²⁸⁵ ²⁸⁶ ²⁸⁷ ²⁸⁸ ²⁸⁹ ²⁹⁰ ²⁹¹ ²⁹² ²⁹³ ²⁹⁴ ²⁹⁵ ²⁹⁶ ²⁹⁷ ²⁹⁸ ²⁹⁹ ³⁰⁰ ³⁰¹ ³⁰² ³⁰³ ³⁰⁴ ³⁰⁵ ³⁰⁶ ³⁰⁷ ³⁰⁸ ³⁰⁹ ³¹⁰ ³¹¹ ³¹² ³¹³ ³¹⁴ ³¹⁵ ³¹⁶ ³¹⁷ ³¹⁸ ³¹⁹ ³²⁰ ³²¹ ³²² ³²³ ³²⁴ ³²⁵ ³²⁶ ³²⁷ ³²⁸ ³²⁹ ³³⁰ ³³¹ ³³² ³³³ ³³⁴ ³³⁵ ³³⁶ ³³⁷ ³³⁸ ³³⁹ ³⁴⁰ ³⁴¹ ³⁴² ³⁴³ ³⁴⁴ ³⁴⁵ ³⁴⁶ ³⁴⁷ ³⁴⁸ ³⁴⁹ ³⁵⁰ ³⁵¹ ³⁵² ³⁵³ ³⁵⁴ ³⁵⁵ ³⁵⁶ ³⁵⁷ ³⁵⁸ ³⁵⁹ ³⁶⁰ ³⁶¹ ³⁶² ³⁶³ ³⁶⁴ ³⁶⁵ ³⁶⁶ ³⁶⁷ ³⁶⁸ ³⁶⁹ ³⁷⁰ ³⁷¹ ³⁷² ³⁷³ ³⁷⁴ ³⁷⁵ ³⁷⁶ ³⁷⁷ ³⁷⁸ ³⁷⁹ ³⁸⁰ ³⁸¹ ³⁸² ³⁸³ ³⁸⁴ ³⁸⁵ ³⁸⁶ ³⁸⁷ ³⁸⁸ ³⁸⁹ ³⁹⁰ ³⁹¹ ³⁹² ³⁹³ ³⁹⁴ ³⁹⁵ ³⁹⁶ ³⁹⁷ ³⁹⁸ ³⁹⁹ ⁴⁰⁰ ⁴⁰¹ ⁴⁰² ⁴⁰³ ⁴⁰⁴ ⁴⁰⁵ ⁴⁰⁶ ⁴⁰⁷ ⁴⁰⁸ ⁴⁰⁹ ⁴¹⁰ ⁴¹¹ ⁴¹² ⁴¹³ ⁴¹⁴ ⁴¹⁵ ⁴¹⁶ ⁴¹⁷ ⁴¹⁸ ⁴¹⁹ ⁴²⁰ ⁴²¹ ⁴²² ⁴²³ ⁴²⁴ ⁴²⁵ ⁴²⁶ ⁴²⁷ ⁴²⁸ ⁴²⁹ ⁴³⁰ ⁴³¹ ⁴³² ⁴³³ ⁴³⁴ ⁴³⁵ ⁴³⁶ ⁴³⁷ ⁴³⁸ ⁴³⁹ ⁴⁴⁰ ⁴⁴¹ ⁴⁴² ⁴⁴³ ⁴⁴⁴ ⁴⁴⁵ ⁴⁴⁶ ⁴⁴⁷ ⁴⁴⁸ ⁴⁴⁹ ⁴⁵⁰ ⁴⁵¹ ⁴⁵² ⁴⁵³ ⁴⁵⁴ ⁴⁵⁵ ⁴⁵⁶ ⁴⁵⁷ ⁴⁵⁸ ⁴⁵⁹ ⁴⁶⁰ ⁴⁶¹ ⁴⁶² ⁴⁶³ ⁴⁶⁴ ⁴⁶⁵ ⁴⁶⁶

[illegible][illegible][illegible]

For the above purposes I propose that the following be adopted as the standard form of the report to be made by the committee on the subject of the proposed amendment to the constitution of the American Medical Association.

Κύριον Μ. Καψάνη καὶ αὐτὸν δὲ τὸν παλαιὸν κύριον Δ. Σιγανίτην καὶ αὐτοὺς
παρακαλῶν. ἔπειτα καὶ ἐκείνους καὶ αὐτὸν Δ. καὶ ἐκείνους.

Παρακαλῶν αὐτοὺς καὶ αὐτὸν δὲ τὸν παλαιὸν κύριον Δ. Σιγανίτην καὶ αὐτοὺς
αὐτοὺς καὶ αὐτὸν δὲ τὸν παλαιὸν κύριον Δ. Σιγανίτην καὶ αὐτοὺς.

ὁ κύριος
ὁ κύριος

Εἰς τὴν αὐτὴν καὶ αὐτὸν δὲ τὸν παλαιὸν κύριον
καὶ αὐτὸν δὲ τὸν παλαιὸν κύριον καὶ αὐτὸν δὲ τὸν παλαιὸν κύριον
καὶ αὐτὸν δὲ τὸν παλαιὸν κύριον.

ὁ κύριος
Μ. Καψάνη
ὁ κύριος
Δ. Σιγανίτης

1721

Παρακαλῶν αὐτοὺς καὶ αὐτὸν δὲ τὸν παλαιὸν κύριον Δ. Σιγανίτην καὶ αὐτοὺς

Εἰς τὴν αὐτὴν καὶ αὐτὸν δὲ τὸν παλαιὸν κύριον Δ. Σιγανίτην καὶ αὐτοὺς
καὶ αὐτὸν δὲ τὸν παλαιὸν κύριον Δ. Σιγανίτην καὶ αὐτοὺς.

ὁ κύριος

Εἰς τὴν αὐτὴν καὶ αὐτὸν δὲ τὸν παλαιὸν κύριον Δ. Σιγανίτην καὶ αὐτοὺς
καὶ αὐτὸν δὲ τὸν παλαιὸν κύριον Δ. Σιγανίτην καὶ αὐτοὺς.

ὁ κύριος

Εἰς τὴν αὐτὴν καὶ αὐτὸν δὲ τὸν παλαιὸν κύριον Δ. Σιγανίτην καὶ αὐτοὺς
καὶ αὐτὸν δὲ τὸν παλαιὸν κύριον Δ. Σιγανίτην καὶ αὐτοὺς.

ὁ κύριος

Εἰς τὴν αὐτὴν καὶ αὐτὸν δὲ τὸν παλαιὸν κύριον Δ. Σιγανίτην καὶ αὐτοὺς
καὶ αὐτὸν δὲ τὸν παλαιὸν κύριον Δ. Σιγανίτην καὶ αὐτοὺς.

ὁ κύριος

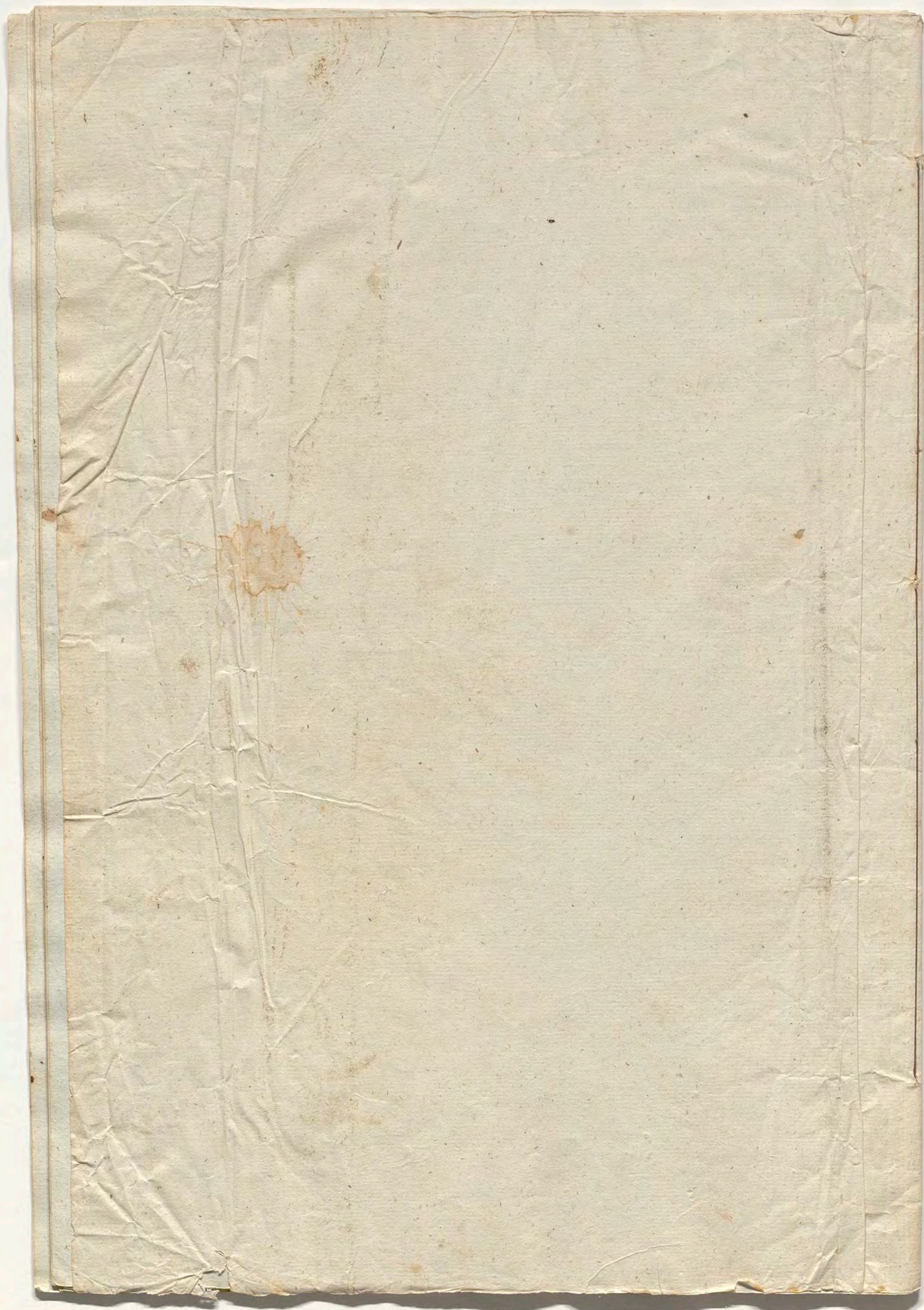
Εἰς τὴν αὐτὴν καὶ αὐτὸν δὲ τὸν παλαιὸν κύριον Δ. Σιγανίτην καὶ αὐτοὺς

ὁ κύριος

ὁ κύριος

Μ. Καψάνη

ὁ κύριος
Δ. Σιγανίτης



[illegible]

[illegible]

онк—

[illegible]

1750

[illegible][illegible]

[The page contains dense handwritten text in a cursive script, likely from a historical document or manuscript.]